	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

Présents : Jacques GARREAU, Maire, Monique JEANNEAU, Conseillère déléguée, Michel MORISSON, Reine-Marguerite LUCAS, Paule DENIEL, Alain ZADRA, Nicole COUDERT, Georges RAIMBAULT, Bernard PADIOLLEAU, Gilbert DUBREIL, Joëlle ROGER, Marcel LE NET, Christian AMOSSE, Jean ERARD

Excusés : Roger DUBREIL, Robert GUYOT, Guy LAMBOURG, Bernard MILLET, Marie-France LUNEAU

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire nous fait lecture de la lettre de Marie-Paule Viaud qui démissionne du Conseil des Sages pour des raisons personnelles. Elue du bureau n°2, elle sera remplacée selon la procédure prévue par la suivante sur la liste : Madame Claude Quérard.

Madame Coudert manifeste le souhait de voir Madame Quérard siéger à la même commission solidarité en raison du nombre restreint de participants.

Ordre du jour :

1- Adoption de la réunion plénière du 24 février 2009 après corrections

Le procès-verbal proposé sur table présente un tirage incomplet. Il sera donc réédité et proposé à validation lors d'une prochaine réunion.

2- Logistique

2-1 Normalisation des courriers et notes de commissions

Les courriers porteront logos de la mairie de Bouaye à droite et du conseil des Sages à gauche.

Les comptes rendus de réunions seront édités sur le mode de l'en-tête ci-dessus suivant la proposition de Christian Amossé.

2-2 Site internet

Le projet est suivi par Cédric, chargé de communication à la Mairie de Bouaye depuis Janvier 2009 .Le site devrait être opérationnel en septembre, après validation des contenus courant juin. Le texte du conseil des Sages a été déposé par Christian Amossé.

2-3 Fédération des Conseils de Sages

Le site internet n'est toujours pas renseigné pour la ligne de Bouaye


Par courriel, Madame Dzepina, secrétaire nous a transmis la liste nationale des adhérents au nombre de 26 dont les communes de Loire-Atlantique suivantes : Couëron, La Montagne, Orvault, Saint Sébastien sur Loire.

Adresse : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

2-4 Conseil de Développement

Christian Amossé nous informe qu'il est convoqué à la réunion du 2 juillet 2009 portant sur le plan de développement des transports.

3- Compte-rendu des commissions :

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

3-1 commission environnement

Compte-rendu fait par Georges Raimbault


3-1-1 Assainissement

La visite des points noirs citée dans le compte-rendu de la commission du 4 mai 2009 appelle les remarques suivantes :

- Le bassin de rétention de la route de Nantes a été réalisé sur 3000 m² sur des terrains appartenant à la commune. Il ne s'agit pas d'une réduction de la surface initialement prévue sur 6000 m² mais de la nécessité d'acquisitions de terrains privés qui seront achetés par Nantes Métropole selon les possibilités budgétaires. La commission suggère de conserver l'écran végétal.
- allée de la Chapelle : le déversoir est un bassin situé près du passage à niveau ; il accueille les eaux du réseau descendant de la Marchanderie; il est possible qu'avec l'urbanisation du secteur, ce bassin devienne insuffisant mais sa situation près de la ligne de chemin de fer rend difficile une intervention. Monsieur le Maire conseille la consultation près de Patrice Blanchard de l'étude hydraulique faite il y a 10 ans
- mare derrière les maisons de Monsieur Prat et Madame Bertet : la commission en souhaite la conservation. Monsieur le Maire fait remarquer qu'une partie se situe sur deux terrains privés ; la mairie a déjà envoyé un courrier pour empêcher le remblaiement sur une partie de parcelle afin de ne pas diminuer le volume d'eau existant.
- Cimetière Zone de Beauséjour : ce serait le ruisseau en partie comblé par un propriétaire qui déborderait sur les pelouses voisines. Suite à un recours du P.L.U. par un propriétaire, Nantes Métropole n'a pas d'autorisation d'accéder à la parcelle La création de nouveau cimetière est de compétence de Nantes Métropole, la gestion est de compétence communale. Le cimetière actuel risque d'être saturé dans 5 à 6 ans. La mairie a mis en place un suivi pour des reprises de concessions.
- L'assainissement de la Ville en Bois va débuter dès le beau temps ; l'attention est attirée par quelques Sages sur la nécessité du curage du tuyau sous la voie de chemin de fer.
- La Garelière connaîtrait également quelques problèmes de désordre hydraulique.
- La Mévelière est citée pour des inondations de parcelles privées proches de l'allée du château, lieu autrefois appelé « pré des bouillons ». Les travaux d'aménagement du bourg devront prendre en compte ces problèmes.

3-1-2 Aménagement de l'accès à la Maison Guerlain

L'accès par la digue est interdit par la donation de Monsieur Guerlain. Marcel Le Net signale un décret de 1980 qui rendrait des recours possibles .Le texte de la donation n'étant pas très clair, Monsieur le Maire renvoie vers la S.N.D.P. qui a déjà étudié la question.

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

Un cheminement à partir de l'ancienne D.D.E. vers la gare et le port de l'Etier est recherché selon plusieurs hypothèses : le long du canal , sous les eaux une grande partie de l'année nécessiterait des passerelles en bois trop onéreuses ; un peu plus haut le problème d'humidité se pose aussi et la traversée de la propriété d'Herbauges devrait se faire sous les fenêtres des propriétaires en raison d'un plan d'eau sur le passage ;reste le passage le long de la ligne de chemin de fer qui devrait franchir en partie une propriété privée.

Un rendez-vous est prévu avec Dominique Pierrelé, responsable administratif de ce dossier au Conseil Général, Freddy Hervocho et les services techniques de la mairie de Bouaye.

Le permis de construire de la Maison Guerlain sera nécessairement déposé en mairie de Bouaye ; Rappelons qu'un siège est réservé à la mairie de Bouaye au comité de pilotage placé sous l'autorité du Préfet.

3-1-3 Info sur Bouaye Ensemble.


Une information sur l'élagage des arbres est parue dans le Bouaye ensemble du mois de mai rédigé par la commission.

3-1-4 Compostage.

Le souhait d'un compostage situé au plus proche, par exemple à la déchetterie est évoqué par la commission, Michel Morisson a commencé à recueillir des renseignements près de Nantes Métropole. L'élue responsable de Nantes Métropole est le Maire de Bouguenais. En mars 2008, une expérimentation de compostage individuel a eu lieu sur deux communes de l'agglomération avec la fourniture de matériel. Le coût individuel de matériel de compostage a baissé pour le particulier et Nantes Métropole s'oriente vers une aide au conseil. Les déchets verts de la commune ne sont pas non plus valorisés ; une organisation au niveau du Sivom serait envisagée.

3-1-5 Filière de vin bio à Bouaye.

Paule Deniel nous présente son projet : Objectif : enjeu de santé, de protection de l'environnement et d'ordre économique. Contexte : commune de tradition viticole, dynamique actuelle avec l'AMAP, la cantine bio. Moyens d'actions : Après accord du Conseil des sages , rencontre des propriétaires viticoles, enquête auprès des habitants, affiner le cahier des charges en rencontrant la Chambre d' agriculture, le GABB. Pour la cantine , Monsieur le Maire explique la démarche actuelle de recherche de filières d'approvisionnement pour introduire progressivement les produits bio comme le pain (réflexion avec les boulangers de Bouaye) , les desserts lactés ; l'introduction de légumes nécessitant la transformation des pratiques actuelles du personnel (épluchage et nettoyage). Suite à la remarque sur des employés de Nantes Métropole utilisant des produits de désherbage polluants, Monsieur le Maire, indique que Nantes Métropole continue les mêmes pratiques dans les centres bourgs , considérés comme plus sensibles. Le personnel communal introduit progressivement le désherbage manuel dans le but de rendre la Commune exemplaire et d'encourager les particuliers à le pratiquer. La sortie d'un numéro

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

spécial Bouaye Ensemble sur les pesticides a amené une remarque d'un viticulteur, ce qui montre la sensibilité à ce problème. L'idée d'une rencontre des viticulteurs Boscéens avec un viticulteur bio est évoquée. Reine Marguerite Lucas nous dit apprécier les jachères fleuries de la rue des épinettes (présence de papillons). Marcel Le Net annonce que l'Amicale des Chasseurs envisage d'autres jachères fleuries.

3-2 Commission Urbanisme, rapporteur Christian Amossé

3-2-1 Aménagement du bourg

La commission s'est penchée sur l'étude 2004 qui présente une projection site par site sans stratégie globale. Les participants proposent de produire pour l'automne une note de cadrage pour éclairer la municipalité. Monsieur le Maire, rappelle qu'il s'agit d'un projet à 10 ans et qu'il est important de prévoir un aménagement fonctionnel global avec un repérage des différentes parcelles permettant une densification. Prochaine réunion le 8 juin à 14h30 avec Christian Rivaud.

3-2-2 Aménagement de la route des Mares

Cet aménagement a été chiffré à 400 000 euros par Nantes Métropole. Il se fera avec la route du Sixte, lui-même chiffré à 77 000 euros.

3-2-3 Pancarte Ouest Parquets posée sur le plot central du stop de la Borne 16

Il a été demandé à cette entreprise d'enlever son panneau ; la pancarte elle-même est tombée mais demeure toujours sur le site.
Feu rouge place de l'église. Le non fonctionnement au passage des deux roues a déjà été signalé.

3-2-4 Travaux de réfection de la salle Eugène Lévêque

L'éventuelle extension latérale proposée par Monsieur Guyot pourra être étudiée après les résultats du financement de la salle Bellestre.


3-2-5 Liaison piétonne Bois de La Noë vers le garage Citroën

Un courrier a été envoyé au Conseil général. pour l'aménagement de ce passage dangereux.

3-2-6 Sens interdit place des échoppes

Le panneau est placé trop bas et ne se voit pas. Il doit être remonté par Nantes métropole dans les jours qui viennent. Monsieur le Maire signale que le bas de la fontaine a été endommagé par un véhicule inconnu.

3-2-7 Arrachage des arbres avenue des deux châteaux

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

Bernard Padiolleau regrette que des arbres aient été coupés pendant les travaux de réfection de la voie ferrée. Il souhaite qu'ils soient remplacés. Il ne semble pas que ce soit prévu sur ce territoire appartenant à la SNCF.

3-3 Commission Solidarité

3-3-1 Nicole Coudert signale que la commission ne s'est réunie qu'une fois. Tous les sages ont participé avec les élus et les membres du CCAS à l'enquête près des personnes âgées. Bernard Padiolleau, nous informe des résultats partiels de cette enquête transmis aux enquêteurs lors de la réunion du 4 mai. Il en ressort que les 300 personnes âgées de plus de 70 ans sont majoritairement heureuses de vivre à Bouaye, s'organisent pour préparer leur vieillissement et estiment avoir sur Bouaye des services satisfaisants. Monique Jeanneau nuance ce propos en indiquant que des résultats complémentaires montre que 20 à 40 des personnes enquêtées disent souffrir de solitude.

Marcel Le Net fait part au groupe de son refus de répondre au questionnaire, considérant que certaines questions trop investigatrices risquent de violer l'intimité des enquêtés. Il est rappelé qu'il s'agissait d'un questionnaire anonyme pour lequel a été demandé une autorisation de la CNIL. Les enquêteurs présents soulignent qu'ils ont reçu un accueil chaleureux et ont apprécié le dialogue avec les personnes rencontrées. Les résultats complets feront l'objet d'un rapport écrit.

3-3-2 Jardinons ensemble

Pour le centre aéré Madame Meltz a sollicité un groupe de bénévoles jardiniers pour participer à des activités autour du potager avec des groupes de jeunes enfants. Marie France Luneau a pris contact avec le groupe mercredi dernier ; Gilbert Dubreil sera présent mercredi prochain ; Joëlle Roger souhaite également s'y inscrire ; d'autres bénévoles seront les bienvenus.


3-3-3 Atelier Bois

Un appel est lancé par Le Cabanon (maison de jeunes) pour la recherche d'un intervenant aimant le travail du bois. Gilbert Dubreil a accepté de préparer des plans d'objets à réaliser.

4 Questions diverses

4-1 Rencontre régionale des conseils de sages à Trélazé. Il a lieu le jeudi 28 mai. La délégation Boscéenne sera composée de Nicole Coudert, Christian Amossé, Jean Erard, Monique Jeanneau, Isabelle Simon. Monsieur le Maire nous conduira avec le bus de la maison des jeunes. Trois ateliers sont prévus : « Déplacement dans la cité », « logement des seniors », « inter génération : apport des aînés aux plus jeunes »

4-2 Déplacement à Saint Malo de Guersac. Un débat public est organisé par cette commune qui souhaite créer un Conseil de Sages. La secrétaire du Conseil des Sages de Couëron a sollicité notre Conseil récemment créé pour faire part de son

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 01/06/2009
	Réunion plénière du 26 mai 2009	Date mise à jour : 01/06/2009

expérience. Ont accepté de se déplacer le 5 juin : Nicole Coudert Christian Amossé et Monsieur le Maire.

- 4-3 Forum des associations. Pour ce forum fixé au samedi 5 septembre Monsieur le maire propose au conseil des Sages la tenue d'un centre d'information. Accord de l'assemblée.
- 4-4 Antenne relais. A la question posée par Marcel Le Net sur une action communale concernant les antennes relais, Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas de projet communal. Suite à une demande des habitants de La Galimondaine un courrier a été envoyé aux trois opérateurs pour demander une mesure des ondes concernant les trois antennes de La Galimondaine, des Landes Bigot et des champs d'Avaux. Une seule antenne est située sur un terrain communal, le terrain de foot.
- 4-5 Le réseau WIFI à l'école Victor Hugo est remplacé par un réseau filaire. Les travaux sont effectués par le Lycéen Goussier de Rezé. L'école Maryse Bastié bénéficiera des mêmes travaux sur le budget 2010.

En conclusion, Monsieur Le Maire remercie les Sages » pour le temps consacré à ces réflexions et propositions.